

AUNIS ATLANTIQUE

MON JARDIN ZÉRO DÉCHET

RENDEZ-VOUS À
SAINT-OUEN D'AUNIS

#4

Samedi 28 février

de 14h à 17h
Parking des jardins municipaux
Rue des Jardins



Apportez vos branches et branchages et repartez avec votre broyat et des conseils pour les utiliser dans votre jardin.

DÉCHETS ACCEPTÉS



Branches et branchages (feuillus) d'un diamètre inférieur à 10 cm

DÉCHETS REFUSÉS



Terre, tonte, racines, souches, déchets non végétaux..



- GRATUIT - Réservé aux particuliers
- Renseignements au 05 46 68 92 93

Réduire et valoriser nos déchets verts

La commune de Saint-Ouen d'Aunis s'associe à la Communauté de Communes Aunis Atlantique et à Cyclad, service public de gestion des déchets, pour l'organisation d'un événement "Mon jardin Zéro Déchet".

⌚ L'objectif ?

Sensibiliser les habitants au broyage et au compostage afin de réduire la quantité des déchets verts et favoriser une gestion écologique de nos jardins.

Mon jardin Zéro Déchet Comment ça marche ?



1 - Vous apportez vos branches d'un diamètre inférieur à 10 cm sur le lieu de rendez-vous.

2 - Vos déchets verts sont broyés sur place, vous récupérez votre broyat pour agrémenter votre composteur ou pour votre paillage.

 Pensez à apporter votre contenant pour transporter votre broyat (sacs, seaux...).

3 - Vous bénéficiez de conseils sur les moyens de réduire vos déchets verts et sur le jardinage écologique.

Les déchets non conformes seront refusés. En cas d'affluence, la quantité de déchets broyés pourra être limitée à un seul passage par foyer.